

PRISE DE VUE AERIENNE PAR DRONE



PRISE DE VUE AERIENNE SUITE A LA CONSTRUCTION D'UNE RESERVE DE SUBSTITUTION

Données clés

Réserve située à Ceaux en Couhé

Réserve de 125 000 m³, hauteur digue 7.25 m au maximum

Surface d'emprise de 33 500 m²

Surface en eau de 23 000m².

Synthèse mission

Après obtention des différentes autorisations de vol (préfecture, mairie, autorité aérienne,...), les missions drone se déroulent lors de conditions météorologiques favorables. Un temps dégagé permet de filmer des images plus lumineuses. Un vent faible assure une meilleure stabilité de l'aéronef. Un télépilote breveté réalise les prises de vue. Les vidéos sont ensuite montées pour sélectionner les meilleurs plans en collaboration avec le maître d'ouvrage. Le film ou les photos sont livrées sur support numériques ou via une plateforme dématérialisée.

MAÎTRE
D'OUVRAGE

SARL « LE BERLAIS »

Le Berlais

86 700 CEAUX-EN-
COUHE

CONTENU DE LA MISSION

Prise de vue aérienne

Montage vidéo

